ILNAS-EN 13329:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 13329:2023

Revêtements de sol stratifiés - Spécifications, exigences et méthodes d'essai

Laminatböden - Spezifikationen, Anforderungen und Prüfverfahren

Laminate floor coverings - Specifications, requirements and test methods

12/2023

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 13329:2023 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 13329:2023.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html

ILNAS-EN 13329:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR
Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN 13329

Décembre 2023

ICS 97.150

Remplace l' EN 13329:2016+A2:2021,
EN 14978:2016+A1:2021, EN 15468:2016+A1:2021

Version Française

Revêtements de sol stratifiés - Spécifications, exigences et méthodes d'essai

Laminatböden - Spezifikationen, Anforderungen und Prüfverfahren

Laminate floor coverings - Specifications, requirements and test methods

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 novembre 2023.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

© 2023 CEN Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres nationaux du CEN.

Réf. n° EN 13329:2023 F

ILNAS-EN 13329:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

1 Domaine d'application 4

2 Références normatives 4

3 Termes et définitions 5

4 Exigences 7
4.1 Exigences générales 7
4.2 Exigences de classification 8
4.3 Caractéristiques techniques supplémentaires 10
4.4 Informations relatives au recyclage 11

5 Marquage et emballage 11
5.1 Marquage 11
5.2 Emballage 12

6 Rapport d'essai 12

Annexe A (normative) Détermination des variations dimensionnelles liées aux variations de l'humidité relative 13

Annexe B (normative) Détermination de la résistance à l'arrachement de la surface 15

Annexe C (normative) Détermination de la résistance aux chocs à la bille de grand diamètre 17

Annexe D (informative) Exemples de législations nationales sur les déchets, applicables à l'utilisation de revêtements de sol stratifiés comme matériaux de recyclage 19

Bibliographie 20

ILNAS-EN 13329:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

ILNAS-EN 13329:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le présent document (EN 13329:2023) a été élaboré par le comité technique CEN/TC 134 « Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés », dont le secrétariat est tenu par NBN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2024 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2024.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de brevet autres que ceux qui sont mentionnés ci-dessus. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevet.

Il remplace l'EN 13329:2016+A2:2021, l'EN 14978:2016+A1:2021 et l'EN 15468:2016+A1:2021.

Les principales modifications par rapport à l'EN 13329:2016+A2:2021, l'EN 14978:2016+A1:2021 et l'EN 15468:2016+A1:2021 sont énumérées ci-après :

— fusion de l'EN 13329, de l'EN 14978 et de l'EN 15468 ;

— remplacement de l'Annexe A et de l'Annexe B relatives à la détermination des caractéristiques géométriques par la référence à l'EN 17539 dans le Tableau 1 ;

— remplacement de l'Annexe E, de l'Annexe F et de l'Annexe G relatives à la détermination de la résistance à l'abrasion par la référence à l'ISO 24338 dans le Tableau 2 ;

— en 4.2, modification de la spécification de la sous-couche ;

— dans le Tableau 2, réduction des exigences relatives à la résistance aux chocs à la bille de grand diamètre en raison de la modification de la sous-couche ;

— dans le Tableau 2, remplacement de l'essai à l'appareil à roulettes selon l'EN 425 par l'essai selon l'EN ISO 4918, avec ajustement des exigences ;

— dans le Tableau 3, introduction de la résistance à l'eau selon l'ISO 4760 comme caractéristique technique supplémentaire ;

— ajout d'informations relatives au recyclage, formant le paragraphe 4.4 et l'Annexe D.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les caractéristiques, exigences et méthodes d'essai relatives aux revêtements de sol stratifiés pourvus d'un parement tel que défini en 3.2 à 3.5. Il spécifie également les exigences relatives au marquage et à l'emballage.

Il comporte un système de classification, fondé sur l'EN ISO 10874, qui donne les exigences pratiques relatives aux zones et niveaux d'utilisation, afin d'indiquer les cas où les revêtements de sol stratifiés peuvent être utilisés de manière satisfaisante et de favoriser ainsi un choix avisé du consommateur.

Les revêtements de sol stratifiés sont généralement conçus pour une pose flottante et sont destinés à des niveaux d'utilisation domestiques et commerciaux, y compris les cuisines domestiques. Le présent document ne spécifie pas d'exigences relatives à l'utilisation dans des lieux soumis à une humidification fréquente, comme les salles de bain, les buanderies ou les saunas. En général, les revêtements de sol stratifiés ne peuvent être utilisés en ces lieux que lorsque le fabricant l'autorise et dans des conditions décrites dans les lignes directrices d'installation du fabricant.

ILNAS-EN 13329:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 311, *Panneaux à base de bois — Arrachement de la surface — Méthode d'essai*

EN 318, *Panneaux à base de bois — Détermination des variations dimensionnelles sous l'influence de variations de l'humidité relative*

EN 322, *Panneaux à base de bois — Détermination de l'humidité*

EN 438-2, *Stratifiés décoratifs haute pression (HPL) — Plaques à base de résines thermodurcissables (communément appelées stratifiés) — Partie 2 : Détermination des propriétés*

EN 16094, *Revêtements de sol stratifiés — Méthode d'essai pour la détermination de la résistance aux micro-rayures*

EN 16354, *Revêtements de sol stratifiés — Sous-couches — Spécifications, exigences et méthodes d'essai*

EN 17368, *Revêtements de sol stratifiés — Détermination de la résistance aux chocs à l'aide d'une bille de petit diamètre*

EN 17539, *Revêtements de sol modulaires à verrouillage mécanique (MMF) — Détermination des caractéristiques géométriques*

EN 20105-A02, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02 : Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations (ISO 105-A02)*

EN ISO 105-B02, *Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie B02 : Solidité des coloris à la lumière artificielle : Lampe à arc au xénon (ISO 105-B02)*

EN ISO 2813, *Peintures et vernis — Détermination de l'indice de brillance à 20°, 60° et 85° (ISO 2813)*

EN ISO 4892-2:2013,[1] *Plastiques — Méthodes d'exposition à des sources lumineuses de laboratoire — Partie 2 : Lampes à arc au xénon (ISO 4892-2:2013)*

EN ISO 4918, *Revêtements de sol textiles, résilients ou stratifiés — Essai à l'appareil à roulettes (ISO 4918)*

EN ISO 10874, *Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés — Classification (ISO 10874)*

EN ISO 16581, *Revêtements de sol résilients et stratifiés — Détermination de l'effet d'un mouvement simulé d'un pied de meuble (ISO 16581)*

EN ISO 24343-1, *Revêtements de sol résilients et stratifiés — Détermination du poinçonnement et du poinçonnement rémanent — Partie 1 : Poinçonnement rémanent (ISO 24343-1)*

ISO 4760:2022, *Sol stratifié — Résistance à l'humidité superficielle — Joint assemblé*

ISO 24334, *Revêtements de sol stratifiés — Détermination de la résistance à la traction des lames assemblées mécaniquement*

ISO 24336, *Revêtements de sol stratifiés — Détermination du gonflement en épaisseur après immersion partielle dans l'eau*

ISO 24338, *Revêtements de sol stratifiés — Détermination de la résistance à l'abrasion*

ISO 24339, *Revêtements de sols stratifiés et textiles — Détermination des variations dimensionnelles après exposition à des conditions climatiques humides et sèches*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse https://www.iso.org/obp

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse https://www.electropedia.org/

3.1
revêtement de sol stratifié
revêtement de sol rigide, généralement sous forme de lames ou de dalles, ayant une structure multicouche (par exemple, contreparement, âme et décor), et ayant des rives usinées permettant d'assembler les éléments entre eux afin de constituer une unité intégrale de plus grande superficie

Note 1 à l'article : Les revêtements stratifiés n'incluent pas les produits dont le parement est constitué d'un ou de plusieurs matériaux résilients, textiles, en pierre, en bois, en cuir ou en métal.

[1] Telle que modifiée par l'EN ISO 4892-2:2013/A1:2021.

ILNAS-EN 13329:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

3.2
parement à base de résines aminoplastes thermodurcissables
couche supérieure décorative, dont la texture de surface et le degré de brillant peuvent varier, composée d'une ou de plusieurs feuilles minces d'un matériau fibreux (généralement du papier) imprégné de résines aminoplastes thermodurcissables (en général de mélamine)

Note 1 à l'article : Soumises à l'action simultanée de la chaleur et de la pression, ces feuilles sont soit pressées entre elles (HPL, CPL, compact) et, dans le cas des stratifiés haute pression (HPL) et des stratifiés pressés en continu (CPL), collées sur une âme (généralement des panneaux à base de bois), soit, dans le cas des couches DPL, directement pressées sur une âme (généralement des panneaux à base de bois). Le produit est généralement fini avec un contreparement (par exemple, HPL, CPL, papiers imprégnés), principalement utilisé comme matériau d'équilibrage.

3.3
parement à base résine
couche supérieure décorative destinée à constituer la face apparente une fois le revêtement de sol installé, composée de résines (généralement acryliques, méthacryliques ou similaires) durcies par rayonnement UV ou par toute autre méthode de durcissement

Note 1 à l'article : Il peut comporter des matériaux imprégnés et revêtus (généralement du papier décoratif), ou au moins une couche de peinture ou de vernis appliquée directement sur le panneau, selon des procédés d'impression indirecte, directe ou numérique. La surface multicouche ainsi produite à l'aide de cette technique est appelée « stratifié décor imprimé » (PDL, de l'anglais *Printed Décor Laminate*).

3.4
parement à base acrylique
couche supérieure décorative destinée à constituer la face apparente une fois le revêtement de sol installé, composée de résines (généralement acryliques, méthacryliques ou similaires) qui sont durcies au moyen de faisceaux, et de matériaux décoratifs (généralement du papier) imprégnés et surfacés, l'ensemble étant durci en appliquant une dose suffisante de faisceaux d'électrons et une pression constante

Note 1 à l'article : Le parement produit à l'aide de cette technique est appelé « stratifié pressé par faisceaux d'électrons » (EPL, de l'anglais *Electron-beam Pressed Laminate*). Le parement est collé sur une âme.

3.5
parement à base acrylique à haut degré de brillant
couche décorative supérieure telle que définie en 3.4, ayant un niveau de brillant spéculaire ≥ 85 unités, déterminé conformément à l'EN ISO 2813 avec un angle de détection de 60°

3.6
âme
matériau central du revêtement de sol stratifié contenant du bois pour au moins 65 % en masse

Note 1 à l'article : Il s'agit généralement d'un panneau de particules, tel que défini dans l'EN 309, ou d'un panneau de fibres obtenu par procédé à sec (MDF), tel que défini dans l'EN 316, ou d'un panneau de fibres de masse volumique élevée (HDF), qui est un panneau MDF de masse volumique ≥ 800 kg/m^3.

3.7
contreparement
couche opposée au parement, utilisée pour équilibrer et stabiliser le produit

Note 1 à l'article : Le contreparement est généralement constitué de papiers imprégnés.

ILNAS-EN 13329:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop